

Dreux, le 17 janvier 2022

## Campagne d'orientation 2021-2022

### Classe de 3<sup>ème</sup>



L'ensemble de ces informations sont disponibles sur PRONOTE, l'ENT et sur le site de l'établissement.

Vous y trouverez également deux liens :

- [Un flyer de présentation](#)

et

- [Un diaporama d'aide à la saisie](#)

**(Nous reviendrons rapidement vers vous pour accompagner, lors d'une réunion, les parents qui rencontreraient des difficultés d'accès à ce service en ligne)**

# APRES LA CLASSE DE TROISIEME

## Note d'information sur le calendrier de l'orientation et de l'affectation

Madame, Monsieur,

La classe de 3<sup>ème</sup> est une étape importante du parcours scolaire de votre enfant et marque la fin du cycle des approfondissements.

Cette année comme l'an passé, dans le cadre de la campagne d'orientation 2021-2022, le TéléService Orientation(TSO) est proposé aux parents des élèves de 3<sup>ème</sup>.

Cette campagne se déroule en deux phases :

### **PHASE PROVISoire**

(Service TSO ouvert du 17 janvier 2022 au 25 février 2022)

Pendant l'ouverture du service, vous devez vous connecter au portail « Scolarité Services », dans la rubrique « Orientation » et saisir votre intention d'orientation :

- 2<sup>nde</sup> générale et technologique
- 2<sup>nde</sup> professionnelle
- 1<sup>ère</sup> année deCAP

(vous pouvez saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence)

Après le conseil d'orientation du mois de mars, vous vous connectez pour consulter l'avis du conseil et accuser réception de cet avis.

### **PHASE DEFINITIVE**

(Service TSO ouvert du .... )

*(les dates seront précisées ultérieurement)*

### **2 moments :**

1. Lors de l'ouverture du service TSO, vous devez formuler vos demandes définitives d'orientation en tenant compte des indications du conseil d'orientation du mois de mars.
2. Après le conseil d'orientation de fin d'année (fin mai, début juin), vous devez vous connecter pour consulter la proposition du conseil d'orientation :
  - Vous l'acceptez ; la décision d'orientation de votre enfant est définitive.
  - Vous ne l'acceptez pas ; vous devez immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement pour en discuter

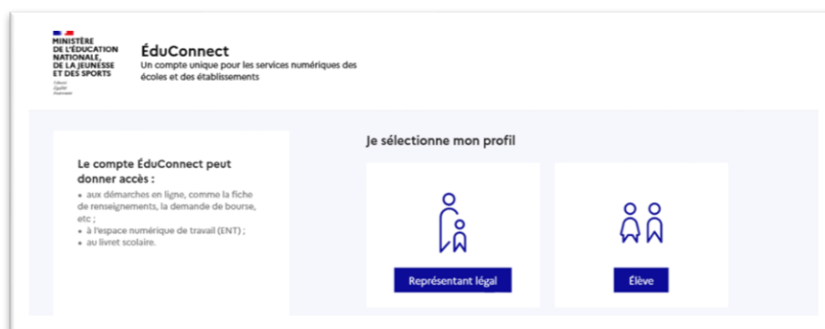
De fin juin à début juillet, vous recevrez la notification d'affectation et vous pourrez inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Les professeurs principaux des classes de 3<sup>ème</sup>, Madame Baïzidi (psychologue de l'Education Nationale) ainsi que l'équipe de direction restent à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.



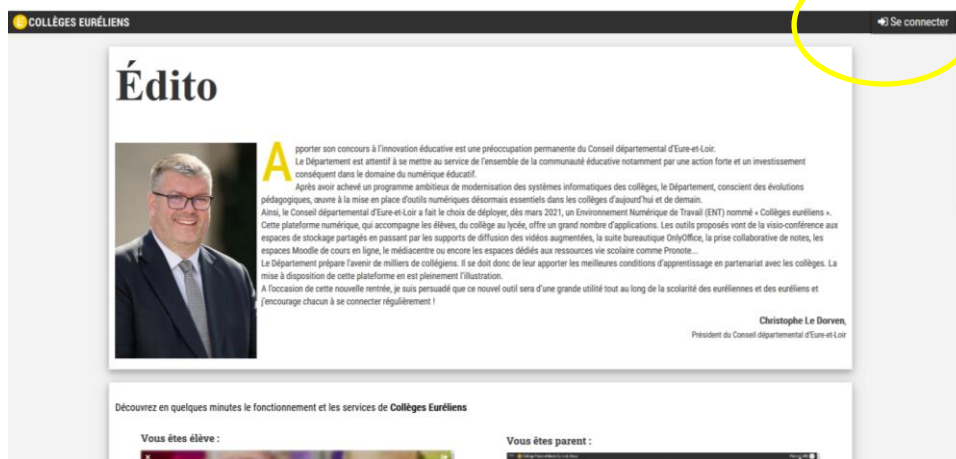
## Procédure informatisée : Comment faire ?

Pour accéder au portail « Scolarité Services » afin de trouver la rubrique orientation, vous devez activer votre compte Educonnect. Pour cela, vous devez vous rendre sur <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ts>



**Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;  
Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.**

ou passer par l'ENT <https://www.colleges-eureliens.fr>



**ÉduConnect** ← Changer de prof

**Le compte ÉduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Représentant légal

### Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié ? →

Se connecter

Je n'ai pas de compte →

ou

### Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

3 possibilités :

1 – Je possède un compte EduConnect : je renseigne mon identifiant et mon mot de passe

2 – Je n'ai pas mon identifiant ni mon mot de passe : je les crée

3- Je possède un compte FranceConnect : je renseigne les champs

**Scolarité Services**

Accueil Mes services Contact Espace famille

## Mes services

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

### Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

## Mes services

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
--	---	--	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).  
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.  
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.  
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ↗ ;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée » ↗.

Commencer la saisie Je saisis les intentions d'orientation